



Communiqué de presse
Réforme rythmes scolaires :
Il reste trop d'incertitudes et d'impréparations !

25/02/2022

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a annoncé l'adoption en 3^e lecture du projet de décret modifiant les rythmes scolaires. Celui-ci devrait prochainement arriver au Parlement. Le cdH, par la voix de la députée Mathilde VANDORPE déplore la précipitation de la Ministre sur ce dossier. C'est évidemment une bonne réforme pour le bien-être des enfants à l'école, mais elle doit être mieux préparée. Pour cela, il faut la reporter d'un an.

La députée mouscronnoise soutient le fond de cette réforme destinée à améliorer le bien-être des enfants et des jeunes à l'école en fixant le principe d'une alternance de 7 semaines de cours et 2 semaines de pause. Cela figure effectivement dans les réformes du Pacte pour un Enseignement d'excellence que le cdH et l'ex-ministre Marie-Martine SCHYNS ont portées lors de la précédente législature, sans agenda précis. Cependant, elle regrette que la **ministre s'obstine et fasse passer son agenda politique** — la proximité des élections de 2024 — avant le respect de deux conditions essentielles recommandées par la Fondation Roi-Baudouin : une **synchronisation des calendriers scolaires entre les 3 communautés ET un délai de deux ans entre la décision et l'entrée en vigueur**. Malheureusement, aucune de ces deux recommandations n'est respectée. Et pourtant, avec la crise sanitaire, le gouvernement n'a pas hésité à reculer un certain nombre de réformes. Pourquoi pas celle-ci ?

Cette réforme doit être préparée sérieusement. Or, depuis le mois de novembre, la ministre n'a plus rencontré les fédérations de pouvoirs organisateurs sur ce dossier et à peine davantage les syndicats enseignants. Toute la société est engagée dans ce dossier, dont la vie associative, un pan complet oublié par le gouvernement. A quelques mois de la mise en œuvre, de **nombreux problèmes ne sont pas encore réglés** : les **transports en commun** à Bruxelles et le long de la frontière linguistique, la synchronisation avec **l'enseignement supérieur**, le manque d'emplacements de camps pour les **mouvements de jeunesse** en été, la problématique des **familles recomposées** ou dont les enfants sont **scolarisés des deux côtés de la frontière linguistique**...

Dans sa communication, la ministre annonce une période transitoire de deux ans. « Il s'agit en fait d'une pseudo-période transitoire : le calendrier des deux prochaines années sera bel et bien fixé selon le nouveau modèle. Elle permet **juste de « sauver » la semaine de carnaval**, mais **les vacances de Pâques tombent en 2023 une semaine avant l'Ascension**. » explique la députée humaniste. Cela va provoquer des problèmes d'encadrement de stages puisque les jeunes sont en blocus, voire en examen. De plus, cela fait quatre semaines de différence avec les autres communautés, donc il n'y aura aucune semaine en commun.

Avec autant d'incertitudes et d'impréparation, le cdH demande que cette réforme soit postposée à la rentrée 2023/2024.